

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces et titulaires. — II Offices extraordinaires. — III Dévotion aux âmes du purgatoire. — IV L'Avent. — V La possédée de Pellevoisin. — VI Consultation : indulgences. — VII Le nouveau supérieur général des Frères de l'Instruction chrétienne. — VIII Le salon sans religion. — IX Profession religieuse à la Providence, maison-mère de Montréal. — X Informations. — XI Bibliographie. — XII Aux prières.

ANNONCES ET TITULAIRES

Annonce. — Annonce des fêtes de saint André et de saint François-Xavier.

Titulaires. — *Dimanche, le 5.* — Solennité des titulaires de Saint-André et de Saint-François-Xavier, (Verchères et Caughnawaga). J. S.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 28.* — A la grand'messe, ouverture des quarante-heures ; à 3,15 heures, vêpres ; à 8 heures, prière et amende honorable.

Lundi, le 29. — A 9,30 heures, grand'messe ; à 3,15 heures, vêpres ; à 8 heures, prière et amende honorable.

Mardi, le 30. — A 9,30 heures, grand'messe et clôture des quarante-heures.

Lundi et Mardi, le 29 et le 30. — Les messes basses se succéderont sans interruption depuis 5,30 jusqu'à 9 heures.

Lundi, le 29. — A 7,30 heures du soir, ouverture de la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge. En faisant cette neuvaine (même privément) chaque fidèle peut gagner 300 jours d'indulgences à chaque exercice et une indulgence plénière en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.

Lundi, le 29. — MM. les chanoines et les autres prêtres de l'archevêché commenceront leur retraite annuelle, qui se terminera samedi soir le 4 décembre. Les fidèles, comme les membres du clergé, sont priés de ne se présenter à l'archevêché pendant ce temps que pour des affaires urgentes.